

**SAINT-JEAN  
DE BRAYE**

**République Française**  
Liberté, Egalité, Fraternité

Publié le 02/03/2023

Département du Loiret  
Arrondissement d'Orléans  
Commune de Saint-Jean de Bray

**ARRETE N° PM2023\_0033**  
**Réglementant temporairement le stationnement pour déménagement au 1 rue Hélène  
Caillard à Saint-Jean de Bray**

Le maire,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la route,

Considérant la demande formulée par Madame Madeleine GIDOIN qui doit effectuer des opérations de déménagement au 1 rue Hélène Caillard sur deux emplacements matérialisés à Saint-Jean de Bray,

Considérant qu'il y a lieu d'interdire temporairement le stationnement,

**ARRETE**

Article 1 : Le mercredi 1 mars 2023 de 9h00 à 18h00, le stationnement des véhicules sera strictement interdit au 1 rue Hélène Caillard sur deux emplacements matérialisés sauf aux véhicules de déménagement.

Article 2 : La signalisation réglementaire sera mise en place par le Centre Technique Municipal.

Article 3 : Les véhicules en stationnement illicite seront évacués en application de l'article R417-10 du code de la route. À ce titre une procédure de mise en fourrière ou de déplacement pourra être déclenchée.

Article 4 : Le maire soussigné certifie le caractère exécutoire du présent arrêté qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.

Article 5 : Le présent arrêté sera transcrit au registre des arrêtés du maire. Il fera l'objet d'une publication sur le site internet de la ville.

Article 6 : Le maire est chargé de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation est adressée à :

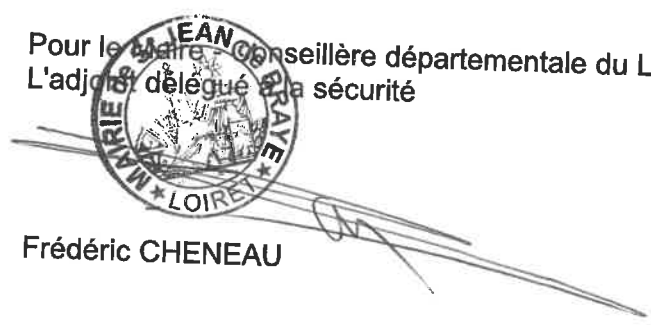
- Responsable du Centre Technique Municipal de la Ville de Saint-Jean de Bray

Arrêté N°PM2023\_0033

- au demandeur

A Saint-Jean de Braye, le **23 FEV. 2023**

Pour le Maire, Conseillère départementale du Loiret et par délégation  
L'adjoint délégué à la sécurité

The image shows a circular official seal of the Municipality of Saint-Jean de Braye, Loiret. The seal features a central emblem with a castle and the text "JEAN DE BRAYE" at the top and "MAIRIE \* LOIRET \*" at the bottom. A handwritten signature in black ink is written over the seal and extends to the right.

Frédéric CHENEAU